

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Rapport n°2024-013

Eure Normandie Numérique

Réunion du 15 avril 2024

objet : Compte administratif 2023 – Budget annexe 2G

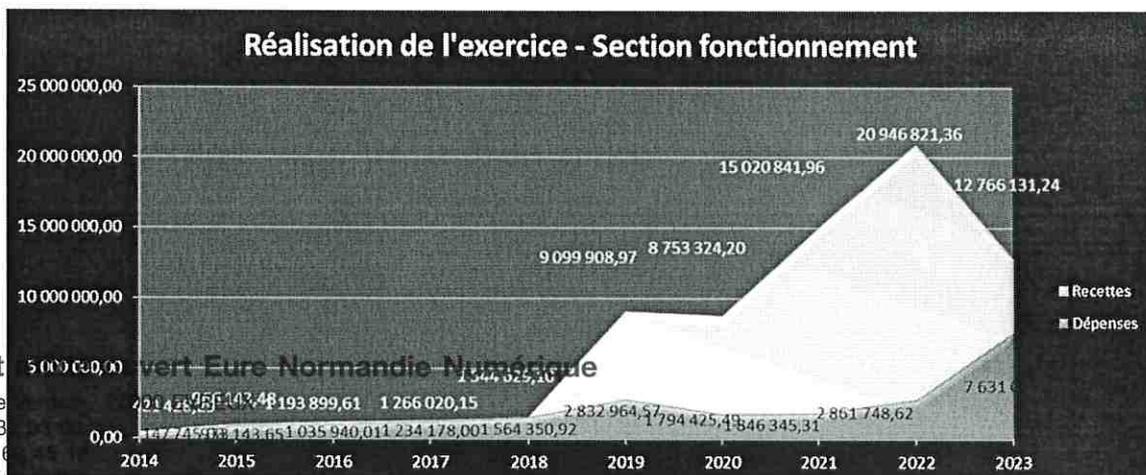
Le présent rapport a pour objet de présenter les résultats du compte administratif 2023 pour le budget annexe 2G.

1. Section de fonctionnement

En 2023 les crédits votés en fonctionnement s'élevaient à 53 722 195,91€, incluant le report du résultat 2022 établis à hauteur de 31 932 178,14€.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de 37 067 241,45€. Cet excédent est principalement dû à la perception des redevances d'usage versées par le délégataire de service public au titre de la mise à disposition du réseau construit sous maîtrise d'ouvrage du syndicat à Eure Normandie THD (excédent cumulé). Cette redevance permet au syndicat de dégager l'autofinancement nécessaire pour couvrir la part non financée du réseau à THD sans passer par la dette. Egalement de reverser la part d'avance versée par les EPCI dont le remboursement a débuté en 2023 à hauteur de 7,3M€.

Les dépenses augmentent du fait principalement de la constitution de provisions pour risques et des charges liées au redevance pour l'utilisation des infrastructures tierces.



2. Section d'investissement

En 2023 les crédits votés en investissement s'élevaient à 45 804 215,58€ dont 35 572 357,31€ d'AP/CP et incluant le déficit 2022 s'élevant à 935 245,97€.

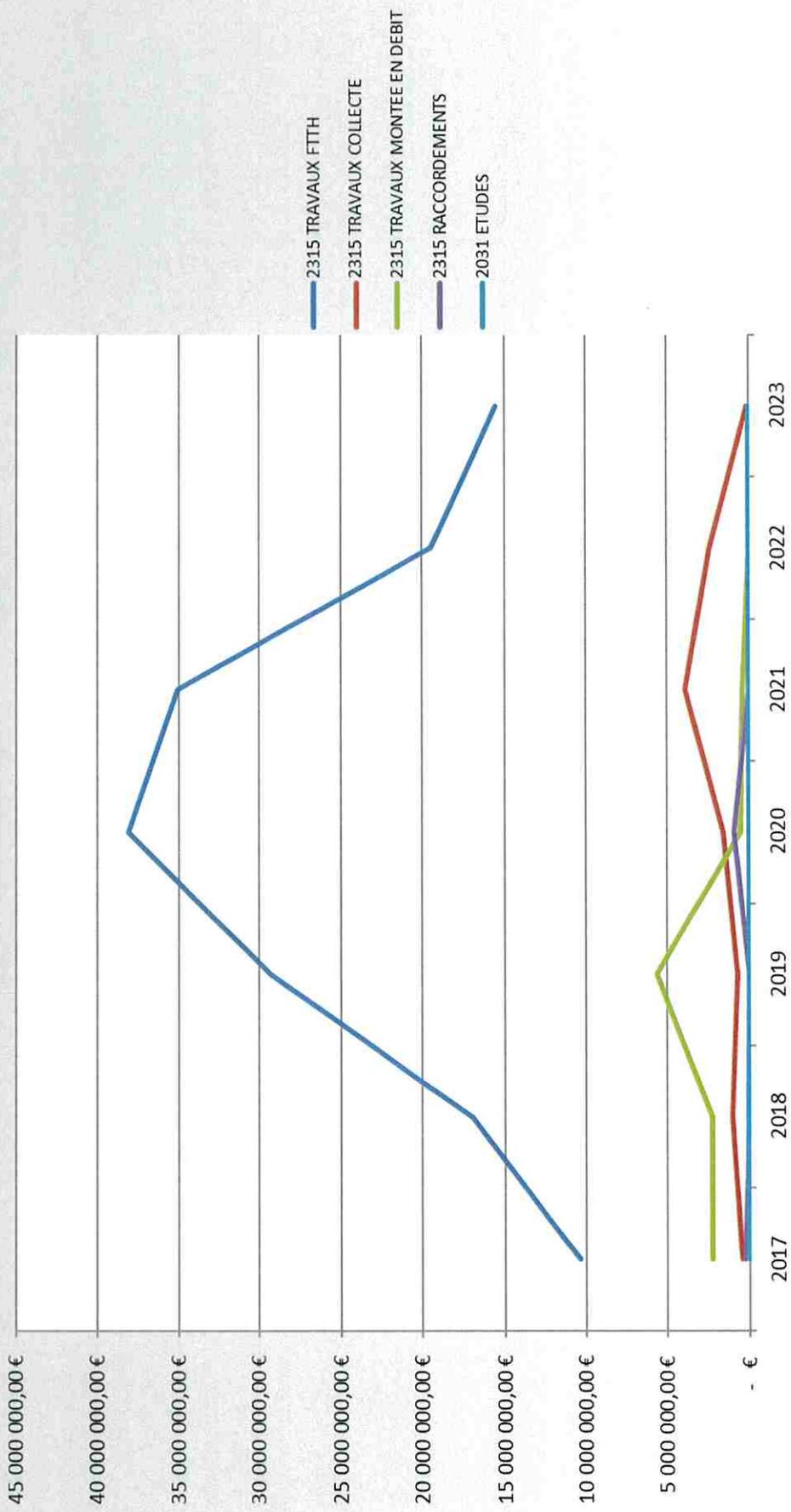
Le compte administratif fait apparaître un résultat déficitaire de 13 884 326,44€ correspondant d'une part au décalage de perception d'une partie des subventions qui sont versées après acquittement des factures par le SMO Eure Normandie Numérique notamment la subvention de l'État et de la Région mais également par le mécanisme de financement où la part du programme THD est financé par l'autofinancement du syndicat.



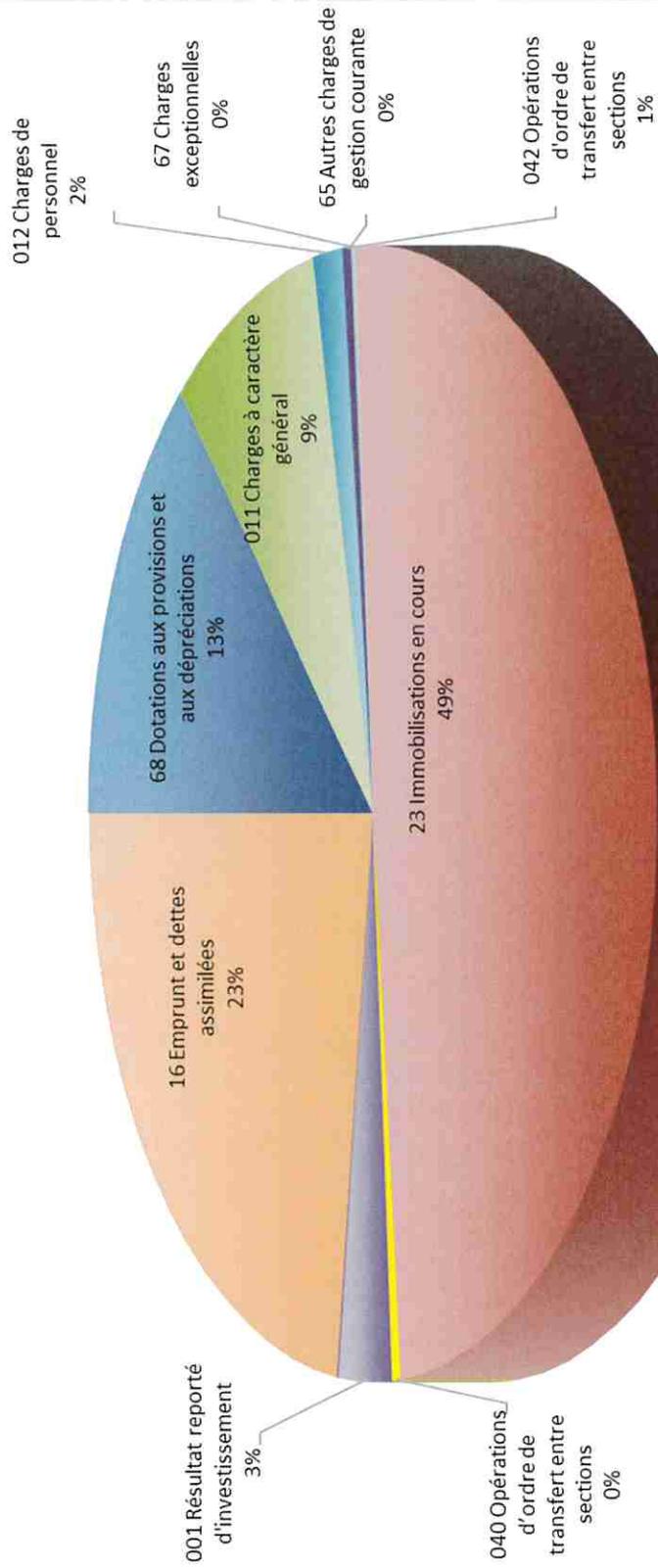
RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2023
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023	Section de fonctionnement	7 631 067,93	12 766 131,24	5 135 063,31
	Section d'investissement	23 168 296,87	10 219 216,40	-12 949 080,47
	Total des sections	30 799 364,80	22 985 347,64	-7 814 017,16
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2022)	Section de fonctionnement (002)	0,00	31 932 178,14	31 932 178,14
	Section d'investissement (001)	935 245,97	0,00	-935 245,97
RESULTAT DE CLOTURE 2023	Section de fonctionnement	7 631 067,93	44 698 309,38	37 067 241,45
	Section d'investissement	24 103 542,84	10 219 216,40	-13 884 326,44
	Total des sections	31 734 610,77	54 917 525,78	23 182 915,01
RESTES A REALISER 2023 A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2023		31 734 610,77	54 917 525,78	23 182 915,01

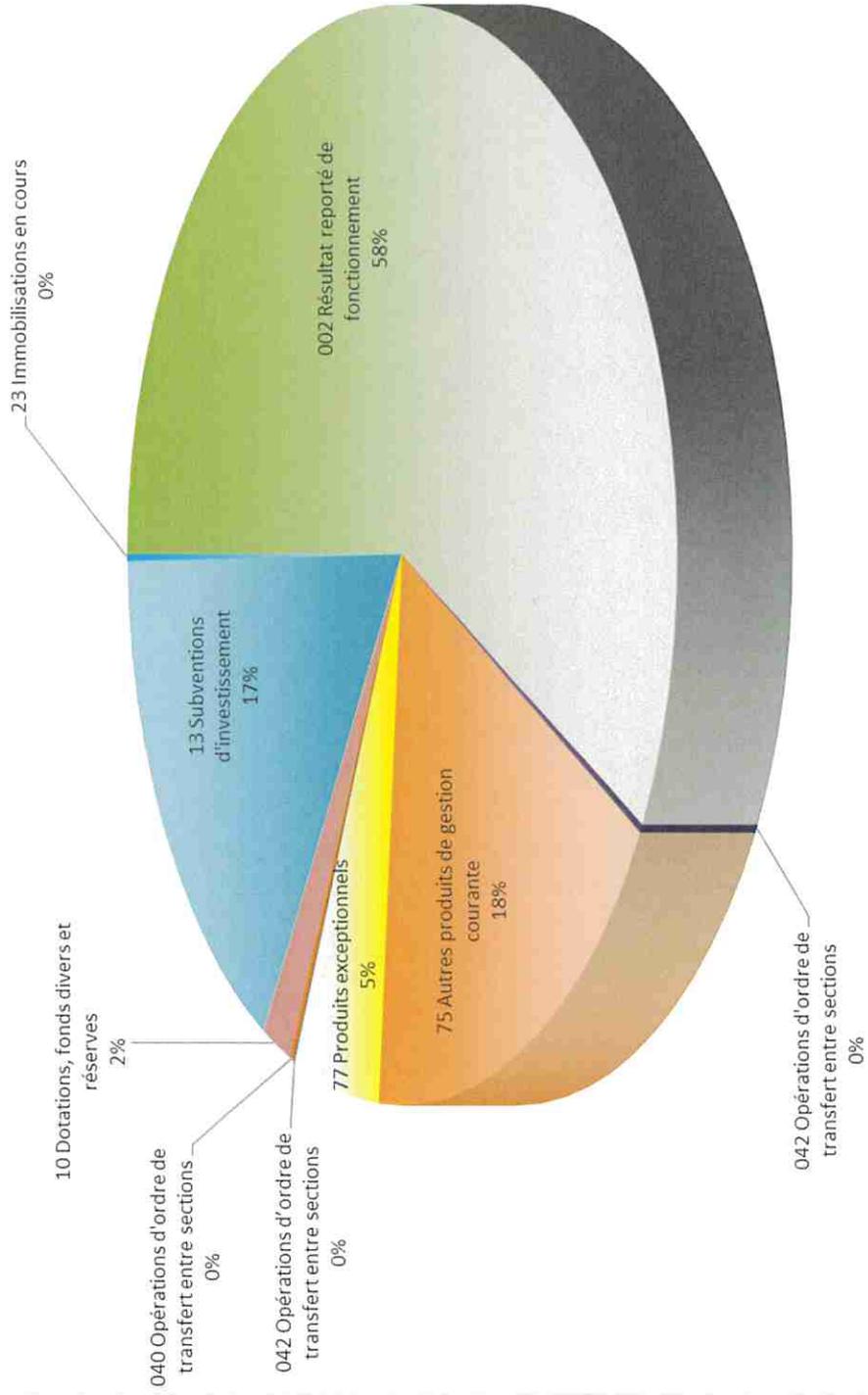
Évolution consommation de l'AP/CP



Bilan 2023 - Dépenses



Bilan 2023 - Recettes



Il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 15 avril 2024

objet : Compte administratif 2023 – Budget annexe 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 15 avril 2024 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'est retiré de l'assemblée ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe 2G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2023
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023	Section de fonctionnement	7 631 067,93	12 766 131,24	5 135 063,31
	Section d'investissement	23 168 296,87	10 219 216,40	-12 949 080,47
	Total des sections	30 799 364,80	22 985 347,64	-7 814 017,16
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2022)	Section de fonctionnement (002)	0,00	31 932 178,14	31 932 178,14
	Section d'investissement (001)	935 245,97	0,00	-935 245,97
RESULTAT DE CLOTURE 2023	Section de fonctionnement	7 631 067,93	44 698 309,38	37 067 241,45
	Section d'investissement	24 103 542,84	10 219 216,40	-13 884 326,44
	Total des sections	31 734 610,77	54 917 525,78	23 182 915,01
RESTES A REALISER 2023 A REPORTER EN 2024	Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
	Total des sections	0,00	0,00	0,00
RESULTAT CUMULE 2023		31 734 610,77	54 917 525,78	23 182 915,01

AFFECTATION DU RESULTAT 2023

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2023 EN 2024 (BP)	Section d'investissement		
	001	13 884 326,44	
	1068		13 884 326,44
	Section de fonctionnement		
002		23 182 915,01	

- d'affecter au budget 2024 l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élevant à un montant total de 37 067 241,45€ :
 - au besoin de financement de la section d'investissement pour 13 884 326,44€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - en recette de fonctionnement, soit 23 182 915,01€ au compte de recette de fonctionnement 002 001 « résultat de fonctionnement reporté »
- de reporter au budget 2024 le résultat déficitaire d'investissement de 13 884 326,44€ au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 25
- Collège Conseil Départemental : 21
 - Collège Conseil Régional : 3
 - Collège commune : 6
 - Collège syndicat : 2
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
 - Collège commune : 0
 - Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 15 avril 2024

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 19/04/2024